

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

II

1884



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1884

contenait presque toutes les Mousses pleurocarpes. Or, s'il faut éviter de créer arbitrairement des genres inutiles, il est avantageux, lorsqu'on a affaire à un très grand nombre d'espèces, de les diviser en groupes suffisamment définis par des caractères d'une constatation facile, et d'une importance relative assez grande.

Le Secrétaire,
J. NICOLAS.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1884.

PRÉSIDENCE DE M. SARGNON.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Secrétaire général fait une analyse sommaire des publications reçues.

M. Samen, demeurant à Farnay, près Grand-Croix (Loire), est nommé membre titulaire.

COMMUNICATIONS.

M. L'ABBÉ BOULLU donne lecture d'une *Note sur la fructification du Sequoia gigantea*.

Ayant lu dans la *Feuille des jeunes naturalistes* que l'on a remarqué, comme un fait extraordinaire, un *Sequoia gigantea*, portant, cette année, des strobiles, je viens présenter à la Société des échantillons de cette espèce, en fleurs et en fruits. Ils ont été récoltés en Beaujolais sur des arbres qui n'ont pas quinze ans de plantation et qui fructifient depuis plusieurs années. Ces arbres sont vigoureux, très garnis de branches et d'une belle venue. Il en existe au parc de la Tête-d'Or et dans quelques propriétés autour de Lyon, qui plus élevés du double et après trente ans de plantation, n'ont encore donné ni fleurs, ni fruits.

Dans les échantillons présentés, les strobiles (cônes), de forme ovoïde, ont 5-6 centimètres de long sur 3-4 de diamètre; les écailles se développent au sommet et forment un large écusson déprimé au centre, d'où sort une pointe fine longue de 4-6 millimètres; les ovules sont au nombre de 5-9 sous chaque écaille, tandis que les Pins n'en ont que deux; les graines sté-

riles pour la plupart sont entourées d'une aile un peu plus large qu'elles; les fleurs mâles, trop peu développées encore, sont en très petits chatons à l'extrémité des ramuscules; les feuilles très petites et appliquées ne forment pas des groupes comme dans les Pins.

On sait généralement que le *Sequoia gigantea* End., *Wellingtonia* des Anglais, *Washingtonia* des Nord-Américains, conifère de la famille des Abiétinées, est le géant du règne végétal: au nord de la Californie le tronc, de 100-120 mètres de haut, a quelquefois 30-36 mètres de circonférence. Le Baobab (*Adansonia digitata*), tribu des Bombacées, que Benthham et Hooker rattachent à la famille des Malvacées, a bien un tronc de 30 mètres de circonférence, mais qui du sol à la naissance des grosses branches ne s'élève que de 4-5 mètres. Longtemps il a passé pour le colosse du règne végétal; maintenant il doit céder le pas au *Sequoia gigantea*.

M. VIVIAND-MOREL lit une Note intitulée: *Remarques sur la description de l'Artemisia vulgaris*.

Etant allé dernièrement pour une affaire à la gare de la Mouche, j'aperçus à peu de distance des bâtiments de la gare un champ où, sur des amas d'équevilles (1), de plâtras et de décombres de toute sorte, croissaient de nombreux et vigoureux pieds d'*Artemisia vulgaris*. J'eus la curiosité d'aller visiter ce champ et, frappé de la diversité d'aspect des individus composant cette colonie, je fis choix de quelques échantillons d'Armoise afin d'examiner à loisir et minutieusement le polymorphisme qui avait vivement sollicité mon attention. Je viens actuellement vous soumettre les remarques que m'a suggérées cette étude et la lecture des descriptions des caractères de l'*Artemisia vulgaris* données par les floristes.

Ne voulant pas faire un étalage inutile d'érudition, je me bornerai à rapporter les diagnoses présentées par quelques auteurs

(1) *Équevilles* est le nom sous lequel on désigne, à Lyon, les immondices déposées chaque matin sur la voie publique par les habitants, pour être ensuite transportées hors de la ville sur des tombereaux conduits par des voituriers, appelés âniers. Les véhicules étaient en effet traînés autrefois par des ânes qui, depuis assez longtemps, ont été remplacés par des chevaux; toutefois le nom d'ânier est resté.

Le mot *Équevilles* manque à la langue française et exprime une nuance (résidus de ménage) qu'on ne saurait désigner d'une manière aussi précise par le terme vague d'immondices.

dont les ouvrages sont entre les mains de la plupart des botanistes, à savoir de Linné, de Candolle, Gonnet, Cosson et Germain, et enfin Cariot. Ces citations suffisent d'ailleurs amplement à ma démonstration.

1° A. VULGARIS : feuilles pinnatifides, à pinnules planes pennatifides, découpées, soyeuses en dessous, à fleurs en grappes simples, recourbées; les fleurs du rayon composé de 5 fleurons. (Linné. *Species*).

2° Tiges hautes de 12 à 13 décimètres, droites, fermes, cylindriques, cannelées, un peu velues et rougeâtres; feuilles alternes, planes, pinnatifides et incisées, vertes en dessus, blanches en dessous et les supérieures à découpe presque linéaire; fleurs ordinairement rougeâtres et disposées en petits épis latéraux qui naissent dans les aisselles des feuilles supérieures et qui tous ensemble forment de longues grappes terminales; le réceptacle est nu; les fleurons sont au nombre de 15 à 16 dont les extérieurs femelles et ceux du milieu hermaphrodites. (De Candolle, *Flore française*).

3° Plante très amère, à odeur bien prononcée et peu agréable, Tige de 8 à 10 décimètres, droite, anguleuse, rameuse, rougeâtre; feuilles d'un vert sombre en dessus, blanches tomenteuses en dessous, pinnatifides ou pinnatipartites, à segments lancéolés, acuminés, irrégulièrement incisés-dentés ou entiers, les caulinaires toutes munies d'oreillettes à la base; involucre ovale ou oblong et tomenteux; fleurs d'un jaune pâle en épis, formant par leur réunion une longue grappe pyramidale. (Cariot: *Etude des fleurs*).

4° Tige dressée, rameuse au sommet; feuilles larges, planes, auriculées à la base, pinnatifides, à lobes lancéolés, larges, mucronés à fleurs vertes blanchâtres en grappes feuillées; involucre cotonneux. (*Flore élément. de la France*, par l'abbé Gonnet. Paris, 1847.)

5° Tige de 6 à 12 décimètres, dressées rameuses supérieurement, pubescentes ou presque glabres. Feuilles glabres et d'un vert sombre en dessus, blanches tomenteuses en dessous, pinnatipartites ou bipinnatipartites, à segments oblongs lancéolés aigus, ordinairement incisés; les caulinaires auriculées à la base. Capitules subsessiles ovoïdes-oblongs. Involucre tomenteux. Réceptacle glabre. (E. Cosson et E. Germain, *Flore des environs de Paris*).

6° Calathides sessiles, à la fin dressées, agglomérées le long des rameaux, qui par leur réunion forment une longue grappe pyramidale; bractées, petites, subulées. Péricline *ovoïde*, tomenteux à folioles inégales, un peu concaves, munies d'une bande verte sur le dos; les extérieures lancéolées, aiguës; les intérieures, oblongues, atténuées à la base, largement scarieuses au bord et au sommet. Corolle *glabre*, à tube allongé, glanduleux. Anthères prolongées au sommet en un appendice subulé. Achaines oblongs, glabres. Réceptacle convexe, glabre. Feuilles non ponctuées, d'un vert foncé et glabre en dessous, blanches tomenteuses en dessous, ovales dans leur pourtour; les inférieures pétiolées, pinnatifides, à segments décroissants vers la base, lancéolés, *mucronés*, entiers ou incisés et dont les supérieurs plus grands sont confluent; les moyennes et les supérieures sessiles; toutes auriculées à la base. Tiges *herbacées*, dressées, rougeâtres, striées, rameuses au sommet. Souche épaisse ligneuse, haute de 7 à 10 décimètres, très amère, odorante. (Grenier et Godron, *Flore de France*.)

En laissant de côté les parties de ces descriptions qui concernent la fleur proprement dite et que l'époque avancée de la végétation ne m'a pas permis d'examiner, il reste un certain nombre d'expressions relatives aux caractères de la tige, des feuilles et des inflorescences que l'on peut comparer d'abord entre elles, puis d'après leur convenance aux échantillons que je vous présente.

En premier lieu, examinons ce qui concerne la hauteur approximative des tiges.

Cosson et Germain disent qu'elles atteignent de 6 à 12 décimètres, Grenier et Godron de 7 à 10 décimètres, Cariot de 8 à 10 et de Candolle de 12 à 13 décimètres. On voit que ces auteurs ne se sont pas copiés, car ils donnent chacun une mesure différente. Quelle est la bonne? Mon avis est que les unes et les autres sont inexactes. En effet, dans les bons terrains, l'*Artemisia vulgaris* peut atteindre plus de 2 m. 50 de hauteur. Elle est rarement inférieure à 60 centimètres.

A l'égard de la consistance de la tige, Grenier et Godron affirment qu'elle est *herbacée*. Je vous présente une canne faite avec une tige d'*Artemisia vulgaris*, et vous pouvez voir qu'elle est parfaitement ligneuse. Il fallait dire : *Tiges toutes annuelles et sous-ligneuses*.

Cariot, Gonnet, Cosson et Germain, Grenier et Godron disent : tiges dressées, rameuses ; de Candolle : dressées seulement. Les premiers auraient dû dire : tiges dressées *souvent* rameuses, parce qu'elle ne le sont pas toujours, et de Candolle aurait dû compléter sa description.

Grenier et Godron assurent que les tiges sont striées et rougeâtres ; de Candolle les croit cannelées et rougeâtres ; Cariot pense qu'elles sont anguleuses et rougeâtres également. Cannelées, striées et anguleuses sont des qualificatifs que l'on peut, à la rigueur, prendre pour des synonymes, mais il serait préférable que la même expression soit employée par tous les auteurs quand il s'agit de peindre un seul et même objet. Le terme rougeâtre appliqué à la tige n'est pas toujours juste, car il y a des *Artemisia vulgaris* dont la tige est entièrement verte. Il faudrait donc s'abstenir de mentionner la couleur ou bien l'indiquer de la manière suivante : Tige verte souvent nuancée de rouge.

La forme des feuilles est également fort controversée par nos auteurs ; Linné, de Candolle et Gonnet disent qu'elles sont pinnatifides ; Cariot ajoute à ce terme : ou pinnatifidite ; Grenier et Godron veulent qu'elles soient pinnatifidites seulement. Cosson et Germain amplifient le terme précédent en ajoutant qu'elles peuvent également être bipinnatifidites. Je n'ai pas besoin de rappeler que les terminaisons *fides* et *partites* indiquent le degré de profondeur qu'atteignent les découpures des feuilles, des fleurs ou des autres organes des plantes. *Fides*, quand il s'agit de la feuille, signifie que les découpures atteignent à peu près le milieu du limbe ; *partites* se dit quand elles dépassent beaucoup le milieu et qu'elles atteignent presque la nervure médiane. Vous pourrez voir sur les échantillons de feuilles d'*Artemisia vulgaris* que je vous présente :

1° Des feuilles entières ; 2° des feuilles trifides ; 3° des feuilles pinnatifides ; 4° des feuilles bipinnatifides ; 5° des feuilles pinnatifidites à segments pinnatiséqués ou dentés ; 6° des feuilles bipinnatifidites. Un caractère que je ne vois pas indiqué dans nos auteurs, c'est la *décurrence* des segments toutes les fois que la feuille est *pinnatifidite*.

Gonnet, Grenier et Godron disent que les segments sont mucronés, Cariot les indique *acuminés*, Cosson et Germain se contentent de dire aigus ; je crois que ces derniers ont raison,

parce qu'il y a des formes qui ne sont ni mucronées, ni acuminées.

Grenier et Godron disent encore que les feuilles sont ovales dans leur pourtour. La vérité, c'est qu'elles peuvent être ovales, obovales, elliptiques et même lancéolées, ainsi qu'on le voit dans les échantillons que je vous montre.

Les mêmes auteurs disent aussi que les segments supérieurs des feuilles sont confluent, et cela est vrai dans beaucoup de cas, mais non toujours.

Avant de terminer ces quelques remarques, je ferai encore observer que Grenier et Godron disent encore que les calathides sont sessiles et agglomérées le long des rameaux, alors qu'elles ne sont souvent que subsessiles, principalement lorsqu'elles sont isolées. Enfin elles ne forment pas, par leur réunion, une longue grappe pyramidale, comme le disent ces auteurs, mais bien une panicule.

Des observations que je viens de vous présenter je crois pouvoir tirer les conclusions suivantes :

1° La description d'une plante très commune laisse considérablement à désirer sous le rapport de l'exactitude dans les *flores* considérées comme classiques ;

2° Certains termes de glossologie sont interprétés différemment dans les descriptions ;

3° L'*Artemisia vulgaris* est un agrégat de formes diverses méconnues, puisque la plupart des auteurs n'en signalent pas même de variétés ;

4° La révision de la description de ce type linnéen s'impose aux floristes ;

5° La description exacte ne peut être faite qu'en ayant sous les yeux un grand nombre de formes.

Le Secrétaire,
J. NICOLAS.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1884.

PRÉSIDENTE DE M. SARGNON

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général fait un compte-rendu des ouvrages adressés à la Société et signale particulièrement l'utile Recueil